



ESRP Masson-Timbaud

## Agent·e de reconditionnement numérique - ADRN (ex IDI)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE QUALIFIANT

FILIÈRE INFORMATIQUE

LIEN RNCP

**Lieu** Montreuil

**Zone géographique** Région Île-de-France

**Durée de formation** 2470 heures / 18 mois

**Niveau** niveau 3 / BEP-CAP

**Période en entreprise** 455 heures / 13 semaines

**Effectif** 14 places

**Taux de réussite** 100 % de réussite en 2025\* ( ex IDI)

### Sessions de la formation

**20/02/25 - 19/10/26**

dernières places disponibles

**11/03/26 - 10/11/27**

**03/11/26 - 02/06/28**

## Le métier

### Description

Mettre en service, dépanner, reconditionner les équipements numériques sont les missions de l'agent·e de reconditionnement numérique. Il·elle peut à la fois travailler dans la grande distribution, en magasins spécialisés en vente et réparation de produits électroniques, en entreprises spécialisées dans le reconditionnement numérique, ou au sein d'associations axées sur l'action numérique solidaire.

### Intitulé des postes

Agent·e de maintenance informatique - Agent·e de reconditionnement - Agent·e de récupération - Technicien·ne de déploiement - Technicien·ne SAV

### Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé. Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du/de la formateur-riche et d'un-e ergonome est possible.

## Codes ROME

I1402 Réparation de biens électrodomestiques

## La formation

### Objectifs

Reconditionner, tester et remettre en service des équipements numériques dans une logique d'économie circulaire. Diagnostiquer les pannes matérielles et logicielles, effacer les données en conformité avec la réglementation, réparer ou remplacer les composants défectueux et préparer les équipements à la réutilisation ou à la revente.

### Prérequis

Sans prérequis. Niveau conseillé :

**Français niveau A2** (s'exprimer de façon simple à l'oral et l'écrit)

**Mathématiques niveau 2.1** (se repérer dans l'univers des nombres)

**Bureautique niveau 3.1** (connaître les fonctions de base sur un ordinateur)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Une immersion de quelques jours est possible pour confirmer le projet de formation. Nous contacter.

## Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 2 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

### Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou d'acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

### Module 1 - CCP 1 : Reconditionner des équipements numériques

- Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
- Auditer et effacer des équipements numériques
- Remettre en service des équipements numériques

### Période en entreprise

### Module 2 - CCP 2 : Dépanner et réparer un équipement numérique

- Recueillir la demande du client et le conseiller
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique
- Configurer un équipement numérique

### Période en entreprise

# L'apprentissage

## La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

## Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique Office 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE).

## L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, chargé·e d'insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, psychologue, infirmier·ère, assistant·e social·e, ergothérapeute).

## Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situation, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

### Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'Installateur·rice dépanneur·euse en informatique.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.

*Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.*

## Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

## Financement et rémunération

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## Passerelles & équivalences

*Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.*

- **Technicien-ne d'assistance en informatique (TAI) / Technicien-ne informatique de proximité (TIP)**

La formation proposée par le certificateur n'ouvre pas la possibilité d'équivalence ou de correspondance.

## Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus](#).

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 06-03-2024

\* Sources : études internes 2025. Le taux de réussite est calculé sur les personnes s'étant présentées à l'examen.

**Taux de présentation** : 88% des personnes se sont présentées à l'examen.

### Contact

S'inscrire pour une visite

01 48 18 22 44 - 01 48 18 22 38

[esrp-idf-visites@asso-croizat.org](mailto:esrp-idf-visites@asso-croizat.org)

Secrétariat filière informatique

01 44 67 11 01 - 01 48 18 57 89

[esrp-idf-informatique@asso-croizat.org](mailto:esrp-idf-informatique@asso-croizat.org)